

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 4 novembre 2025

<b>Délibération</b>
<b>N° 25.120.1</b>
<b>En exercice ... 37</b>
<b>Présents ..... 28</b>
<b>Votants ..... 30</b>
<b>Pour ..... 30</b>
<b>Contre ..... 0</b>
<b>Abstention .... 0</b>

<b>PÔLE RESSOURCES - SERVICE FINANCES</b>
<b>BUDGET ANNEXE DU PORT DÉPARTEMENTAL VENDRES EN DOMITIENNE LE CHICHOULET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE - EXERCICE 2025 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1</b>

*Date de la convocation : 29/10/2025*

L'an deux mille vingt-cinq  
**Et le 4 novembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle polyvalente de la commune de Lespignan, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

**28 Conseillers communautaires présents :** monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, madame Patricia CATHALA, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Pierre CROS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, madame Viviane ROUQUET-TAFANI, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Mireille TORTES, madame Maryline TUCA, monsieur Philippe VIDAL.

**2 Conseillers communautaires absents représentés :** monsieur Alain CASTAN (représenté par madame Mireille TORTES), madame Brigitte SOULET (représentée par monsieur Jean-Philippe JUAN).

**7 Conseillers communautaires absents excusés :** monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Maryse LACOMBE, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

**Secrétaire de séance :** monsieur Henri BEC.

\*\*\*\*\*

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire  
de la Communauté de communes La Domitienne**

**Séance du mardi 4 novembre 2025**

**Budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la  
Communauté de communes La Domitienne - Exercice 2025 - Décision modificative n° 1**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-1 ;

**Vu** les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;

**Vu** la délibération n° 25.013.1 du 11 mars 2025 du Conseil communautaire adoptant le rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2025 ;

**Vu** la délibération n° 25.045.1 du 10 avril 2025 du Conseil communautaire adoptant le budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne ;

**Considérant** qu'afin d'assurer dans des conditions optimales le fonctionnement du budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne, il est proposé une décision modificative afin de prévoir les crédits et ajustements suffisants ;

**Considérant** que ces ajustements concernent la section d'exploitation et la section d'investissement ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Philippe VIDAL, 1<sup>er</sup> vice-Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 30 membres présents ou représentés au moment du vote,

**À l'unanimité,**

**I. ADOPTE** la décision modificative n° 1 de l'exercice 2025 du budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne telle que présentée ci-dessous :

EXPLOITATION			DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre	01 1	Charges à caractère général	2 242,09 €			
Chapitre	01 2	Salaires, appointements, commissions de base	15 000,00 €			
Chapitre	022	Dépenses imprévues	1 300,00 €			
Chapitre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		21 200,00 €		4 757,91 €
Chapitre	68	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		7 600,00 €		
Chapitre	70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>s</sup> de services, marchandises				5 500,00 €
TOTAL EXPLOITATION			18 542,09 €	28 800,00 €	0,00 €	10 257,91 €
			10 257,91 €		10 257,91 €	

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		4 757,91 €		21 200,00 €
Chapitre	21	Immobilisations corporelles		11 442,09 €		
Chapitre	23	Immobilisations en cours		5 000,00 €		
TOTAL INVESTISSEMENT			0,00 €	21 200,00 €	0,00 €	21 200,00 €
			21 200,00 €		21 200,00 €	

**II. AUTORISE** monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.


**III. CHARGE** monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

**IV. INFORME** que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP

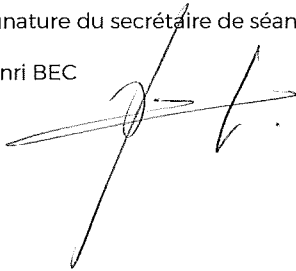


Délibération transmise au représentant de l'État le **13 NOV. 2025**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le **13 NOV. 2025**

Signature du secrétaire de séance :

Henri BEC



REÇU EN PREFECTURE

le 13/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-243400488-20251104-DELIB\_25\_12